

Réf: Dossier 374765

## Avis de constitution

### SOCIETE « BESTUNE »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré  
Djorogobité, Cité SIR, en face de la boulangerie Blé Doré,  
immeuble Nubi, 2e étage porte A2, Lot 546, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 13/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BESTUNE »

Objet : Assemblage de véhicules VTC ; Assemblage et vente de pièces automobiles de rechange ; Réparation de véhicules ; Divers; et pour la réalisation de l'objet social: l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles, l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux, la prise en location gérance de tous fonds de commerce, la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN Cocody Angré  
Djorogobité, Cité SIR, en face de la boulangerie Blé Doré,  
immeuble Nubi, 2e étage porte A2, Lot 546, Ilot 54

Dirigeant(s) M ISMAILOV SHUKHRAT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-00423 du 30/01/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06071/GTCA/RC/2025 du 30/01/2025

